

Déclaration CFDT-VNF au CHSCT Central du 15 NOVEMBRE 2018

Mesdames et Messieurs de la Direction,
Cher(e)s collègues,

En cette fin de mandature, il est important de faire un bilan quant à notre participation syndicale dans le cadre des actions entreprises par le CHSCT Central.

La CFDT-VNF a initié et /ou participé à tous les groupes de travail mis en place dans le cadre du CHSCT. Dans un intérêt collectif des personnels, elle a également pu porter de nombreux amendements dans le cadre des multiples dossiers présentés en information ou en consultation.

Sans position dogmatique d'opposition systématique au cours de ces quatre années, mais à l'inverse dans un état d'esprit constructif et positif en développant systématiquement des propositions pour chacune de nos remarques, nous espérons que l'implication de la CFDT-VNF dans ces groupes de travail, mais également au sein de cette instance, contribuera à de meilleures conditions de travail pour nos collègues dans l'avenir.

Pour autant, le chemin reste encore long et de gros projets restent devant nous. En cela, la CFDT-VNF restera vigilante sur:

- les conditions de travail d'hygiène et de sécurité des personnels, qui constituent l'essence même de notre participation dans cette instance ;
- les suites données aux chantiers en cours qui ne doivent ni s'essouffler, ni tomber dans les oubliettes ;
- les finalités recherchées par la direction dans les projets de consultation et les impacts humains que produiront ceux-ci ;
- la méthodologie qu'adoptera la direction dans le cadre des futurs travaux de cette instance, qui doit nécessairement passer par de l'information, de la transparence et de la concertation ;
- le respect des personnels de VNF qui doivent être au cœur de toutes les actions et projets portés par la direction.

Les risques psychosociaux font malheureusement partie des priorités pour la CFDT-VNF au vu des multiples réorganisations, actuelles et futures, dans les DT et surtout la manière dont celles-ci sont menées.

A titre d'exemple, la CFDT-VNF, suite à la réforme GBCP, a porté et obtenu, avec l'appui des autres organisations syndicales, une demande d'expertise entérinée par l'ensemble du CHSCT. Même si une nouvelle fois, la direction a posé dans un premier temps un regard circonspect sur cette demande et qu'il aura fallu du temps pour que cette expertise aboutisse, la restitution de l'enquête a conforté le bien-fondé de cette démarche. Nos alertes sur les impacts, tant sur les moyens et les conditions de travail, que

sur le mal-être de certains de nos collègues étaient malheureusement une nouvelle fois justifiées et découlaient directement du pilotage et de la conduite de ce projet.

La CFDT-VNF souhaite d'ailleurs souligner l'extrême courage de l'ensemble des collègues impactés de près ou de loin par ces réorganisations encore « bancales » pour certaines, mais aussi, celui des collègues des pôles supports qui, dans des conditions difficiles et avec peu de moyens, ont en charge d'accompagner ce changement et souvent même d'en essayer les plâtres.

La CFDT-VNF restera vigilante sur les suites données à ce dossier et ne se contentera pas d'une énième expertise rangée au fond du tiroir de la direction qui n'en tirerait aucune leçon pour l'avenir et ne mènerait aucune action concrète pour les personnels.

D'ores et déjà, sur les réflexions et projets en cours de la direction, nous avons porté des alertes et relayé l'inquiétude des personnels quant à leur devenir et leurs futures conditions de travail.

Nous espérons que pour les prochaines années, la Direction saura entendre et prendre en compte nos propositions et nos suggestions. Beaucoup de temps aurait été gagné et bien des erreurs évitées si cela avait été plus souvent et plus rapidement le cas.

Si la CFDT-VNF manifeste une réelle volonté de travailler tous ensemble pour l'intérêt collectif de VNF et de son personnel, nous n'accepterons jamais que cela se fasse au détriment du personnel comme c'est malheureusement le cas dans le cadre des réorganisations successives que VNF et chaque DT subissent depuis plusieurs années. Si la direction doit faire face à des problématiques et aux obligations de ses tutelles, elle ne pourra y parvenir qu'avec l'adhésion de son personnel et donc dans le respect de celui-ci. Cela doit donc commencer par être honnête avec lui, transparent, le concerter et l'associer aux réformes de l'établissement et non plus le considérer comme des pions avec lesquels elle peut jouer sans se sentir concernée et responsable des conséquences de ses actes.

La CFDT-VNF reste investie pour les agents VNF, de tous les agents, quels que soient leurs statuts, grades ou filières métiers, sans corporatisme, pour améliorer leurs conditions de travail. C'était l'objectif d'un CHSCT Central représentatif de tous les personnels et c'est dans cet esprit que nous avons siégé et que nous siégerons demain si le personnel de VNF nous réitère sa confiance.

La direction de VNF, quant à elle, doit réfléchir à ce qu'elle souhaite comme dialogue social au sein de cet établissement et cela passe par toutes les instances existantes notamment celle du CHSCT Central. **S'il y avait une réelle volonté de construire et de faire vivre ce dialogue social, en s'appuyant sur les connaissances et les compétences de tous et du personnel sachant, nul doute que nous serions collectivement mieux armés pour relever les grands défis de demain.**

Merci pour votre attention.



N'HÉSITEZ PLUS !

CONTACTEZ-NOUS !

- Par mail : cfdt@vnf.fr
- Par téléphone : 06 07 69 30 65
- Sur notre site web : www.elections-cfdtvnf.fr